

Frais des études Brevet et Maîtrise

Taxe d'inscription CHF 150.-	Les frais d'inscription concernent tous les étudiant·es. Ils ne sont pas remboursés en cas de renonciation. Ils sont à payer pour la prise en charge de votre dossier sur le compte suivant : IBAN : CH62 0900 0000 1001 5172 4 - SWIFT / BIC : POFICHBE en mentionnant : « frais d'inscription BM ».
Coûts des modules Brevet et Maîtrise Selon tableau écolage disponible sur le site de Changins (lien)	Chaque module commencé est dû. Facturation semestre impair : en juillet -> à payer fin août Facturation semestre pair : en janvier -> à payer fin février
Inscription hors délai CHF 100.-	Les inscriptions tardives sont soumises à un supplément pour les frais administratifs supplémentaires nécessaires.
Répétition de module Selon tableau écolage disponible sur le site de Changins (lien) <i>(examen seul CHF 220.-)</i>	Les tarifs des coûts des modules de Brevet et Maîtrise sont applicables. En cas de répétition de l'examen uniquement, sans suivre les cours, les frais standardisés des écoles d'agriculture romandes de CHF 80.- est ajouté à la taxe d'examen de CHF 140.- donc 220.- au total.
Maintient inscription CHF 150.-	Cette taxe est perçue pour l'étudiant-e qui a interrompu ses études ou qui reporte des examens. Elle lui permet de bénéficier des ressources de l'école (compte institutionnel, accès au Cyberlearn et licence MS office 365).

Frais des études formation continue / auditeur-trice

Taxe d'inscription CHF 150.-	Les frais d'inscription concernent tous les étudiant·es. Ils ne sont pas remboursés en cas de renonciation. Ils sont à payer pour la prise en charge de votre dossier sur le compte suivant : IBAN : CH62 0900 0000 1001 5172 4 - SWIFT / BIC : POFICHBE en mentionnant : « frais d'inscription FC ».
Coûts des modules Selon tableau écolage disponible sur le site de Changins (lien)	Chaque module commencé est dû. Facturation semestre impair : en juillet -> à payer fin août Facturation semestre pair : en janvier -> à payer fin février Facturation que frais écolage